



Forum mondial sur les réfugiés de 2023

Deuxième réunion préparatoire formelle
17 mai 2023

Note d'information

Table des matières

	<i>Page</i>
<i>Chapitre</i>	
I. Introduction et modalités d'organisation	2
II. Principaux résultats proposés pour le Forum de 2023	2
III. Principaux éléments à prendre en compte pour la structure et le programme.....	2
IV. Modalités de l'événement.....	3
V. Visibilité des engagements et des bonnes pratiques	4
<i>Annexes</i>	
I. Principaux résultats proposés pour le Forum de 2023.....	5
II. Ébauche de programme du Forum de 2023	6

I. INTRODUCTION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

1. La note énonce les principaux résultats proposés, ainsi que la structure du Forum mondial sur les réfugiés de 2023, en vue des consultations qui auront lieu le 17 mai 2023 lors de la deuxième réunion formelle de préparation du Forum. À la suite de cette réunion, la note sera mise à jour afin d'intégrer les éléments reçus. La version finale sera publiée sur le [site Internet du Forum](#).

2. Il est dit dans le Pacte mondial sur les réfugiés qu'un Forum sera convoqué tous les quatre ans au niveau ministériel afin de donner aux États membres des Nations Unies et aux parties prenantes concernées l'occasion d'annoncer des engagements concrets et des contributions pour l'atteinte des objectifs du Pacte mondial sur les réfugiés, et d'examiner les possibilités, les défis et les moyens d'un meilleur partage de la charge et des responsabilités. La présente note indique les modalités d'organisation ainsi que la structure proposée pour le deuxième Forum mondial sur les réfugiés. Elle s'inspire du document sur les [premiers éléments à prendre en compte pour établir le programme](#) et des discussions ayant eu lieu à la première réunion préparatoire formelle du 2 février 2023.

3. Convoqué au niveau ministériel ou à un niveau supérieur, le Forum mondial sur les réfugiés de 2023 se tiendra du 13 au 15 décembre 2023 à Genève en Suisse. Des réunions et événements en marge auront lieu la veille, c'est-à-dire le 12 décembre 2023. Le Forum sera conjointement accueilli par la Suisse et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), et coparrainé par la **Colombie, la France, le Japon, la Jordanie, le Niger et l'Ouganda**. Dans une [déclaration conjointe](#), les co-hôtes et les coparrains ont encouragé les parties prenantes à « aller au-delà de l'exécution des promesses et initiatives existantes pour véritablement mettre en œuvre l'approche globale de gestion des situations de réfugiés ».

4. Des invitations sont envoyées aux États, aux organisations intergouvernementales, aux organisations internationales, aux organisations non gouvernementales et à d'autres groupes de parties prenantes concernées. Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies devrait aussi prendre part au Forum.

II. PRINCIPAUX RÉSULTATS PROPOSÉS POUR LE FORUM DE 2023

5. Le Forum de 2023 entend être un important événement de transformation devant aboutir à des changements réels, positifs et durables pour les personnes déplacées de force et apatrides dans le monde. Eu égard aux recommandations du [rapport sur les indicateurs du Pacte mondial sur les réfugiés de 2021](#) (l'édition de 2023 est imminente), de [la Réunion de hauts responsables de 2021](#) et du Dialogue du Haut-Commissaire de 2022 sur les défis de protection, ainsi que de la [note conceptuelle](#) pour le Forum de 2023, le Forum vise à promouvoir les **principaux résultats proposés (voir l'annexe I)** pour chaque objectif du Pacte mondial sur les réfugiés, devant guider à l'avenir l'engagement dans les réponses globales. Les résultats seront mis en œuvre par des [promesses](#) individuelles et collectives d'appui financier, matériel, technique et d'autres types d'appui de haute qualité ; **l'évaluation** sur la base du rapport sur les indicateurs du Pacte mondial sur les réfugiés ; et **l'apprentissage** pour tirer des leçons de l'exécution des engagements et initiatives depuis 2019, éclairer et inspirer un meilleur partage de la charge et des responsabilités. Ils permettront aussi d'élaborer le programme.

III. PRINCIPAUX ÉLÉMENTS À PRENDRE EN COMPTE POUR LA STRUCTURE ET LE PROGRAMME

6. Environ 3 000 participants issus du monde entier sont attendus au Forum. La structure et le programme de l'événement viseront à :

- souligner la **centralité du partage de la charge et des responsabilités**, l'importance des engagements et contributions permettant de satisfaire les besoins des pays d'accueil et la concrétisation des engagements en faveur de politiques inclusives par [l'appariement](#) au soutien des pays d'accueil pour la protection, l'inclusion et les solutions ;
- montrer la réalisation des **principaux résultats** ;
- **montrer en quoi le Pacte mondial sur les réfugiés fait la différence** aux niveaux local, national ou régional, en présentant les contributions d'impact et les bonnes pratiques mises en œuvre depuis 2019 et en galvanisant l'appui transformateur dans les domaines nécessitant encore des interventions ;
- mettre en lumière le **rôle crucial** que les dirigeants peuvent jouer dans la mobilisation de

l'appui et des contributions pour l'atteinte des objectifs du Pacte mondial sur les réfugiés ;

- promouvoir une approche **de partenariat multipartite** afin d'élargir la base d'appui pour mettre en œuvre le Pacte mondial sur les réfugiés et les réponses globales, en facilitant notamment des initiatives ou engagements conjoints et appariés, ainsi que les réponses globales, et en mettant en lumière leur impact sur les situations de réfugiés ;
- permettre une **participation significative des réfugiés et des apatrides**, eu égard à l'âge, au genre et à d'autres critères de diversité. Le HCR travaille en collaboration avec des partenaires pour faire participer les réfugiés à la préparation du Forum mondial sur les réfugiés de 2023 et aux événements connexes. Les efforts fournis à cet égard ont notamment consisté à aider des groupes et réseaux dirigés par des réfugiés à prendre part aux réunions préparatoires, et à veiller à ce que les réfugiés et les apatrides soient au centre des débats, en tant qu'experts ou conseillers en matière d'engagements et d'initiatives pour le Pacte mondial sur les réfugiés, et aussi comme orateurs, modérateurs ou participants au Forum mondial sur les réfugiés ;
- assurer la **visibilité des contributions** faites par les États et d'autres parties prenantes, surtout des nouveaux engagements de haute qualité, des méga-engagements, de l'appui aux engagements de politique, et des **bonnes pratiques** qui les inspirent.

IV. MODALITÉS DE L'ÉVÉNEMENT

Session plénière

7. Comme indiqué dans l'ébauche de programme pour le Forum mondial sur les réfugiés de 2023 (voir l'annexe II), la **session plénière** se tiendra du 13 au 15 décembre 2023. À l'ouverture le 13 décembre, les co-hôtes et les coparrains seront représentés à un haut niveau, en présence du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Lors de la plénière, les gouvernements et d'autres parties prenantes pourront prendre la parole pour annoncer leurs engagements, selon le protocole. En outre, **les principaux engagements multipartites pour l'atteinte de chacun des objectifs du Pacte mondial sur les réfugiés**, liés aux principaux résultats proposés, **pourront être annoncés**.

Événements en marge

8. Des espaces seront aussi consacrés à des **événements en marge** permettant de mettre en lumière les principaux engagements, contributions et initiatives multipartites visant à atteindre les objectifs du Pacte mondial sur les réfugiés et les principaux résultats proposés. Ces événements seront organisés par le HCR - en collaboration avec des partenaires (notamment ceux participant aux initiatives concernées du Pacte mondial sur les réfugiés) - la veille du Forum, c'est-à-dire le 12 décembre et à quelques heures pendant le Forum du 13 au 15 décembre. Les parties prenantes désireuses de prendre part à ces événements peuvent se joindre à une [initiative du Pacte mondial sur les réfugiés](#), en écrivant à hqgcr@unhcr.org pour en savoir plus.

Événements connexes

9. Dans le cadre de l'écosystème du Forum, les parties prenantes pourront organiser de façon indépendante des **événements connexes** hors du cadre des arrangements institutionnels du Forum. Les organisateurs choisiront eux-mêmes le lieu et assumeront toutes les responsabilités liées à la préparation et au financement de ces événements. **Ces événements peuvent figurer sur le programme du Forum**, à condition qu'ils cadrent avec les objectifs du Pacte mondial sur les réfugiés et le but du Forum, et qu'ils n'entrent pas en conflit avec l'ouverture du Forum, les annonces d'engagements multipartites et la clôture de l'événement.

10. Des **événements publics ou des expositions** pourront se tenir dans la ville de Genève et au-delà, aux fins de sensibilisation générale et d'appui aux questions de réfugiés. Ces événements pourront être organisés en coopération avec la Mission permanente de la Suisse auprès de l'Office des Nations Unies à Genève, la ville et le canton de Genève et d'autres autorités et institutions.

11. Les parties prenantes désireuses d'organiser des événements connexes ou des événements publics devant figurer sur le programme du Forum mondial sur les réfugiés de 2023 peuvent écrire à hqgcr@unhcr.org pour de plus amples informations.

Tous les événements en marge ou événements connexes devront :

- **présenter des engagements et contributions multipartites d'impact** au soutien des objectifs du Pacte mondial sur les réfugiés et des principaux résultats proposés, notamment les engagements exécutés depuis 2019 et les nouveaux engagements annoncés en 2023 ;
- **utiliser des formats dynamiques et diversifiés**, comme les dialogues de type Davos, les tables rondes, les pourparlers et les groupes de discussions interactives ;
- **être organisés dans un esprit de partenariat et d'inclusion**, faisant intervenir une gamme variée d'acteurs, comme les réfugiés et les apatrides, en tant que modérateurs ou experts.

V. VISIBILITÉ DES ENGAGEMENTS ET DES BONNES PRATIQUES

12. Les États et d'autres parties prenantes sont encouragés à communiquer au HCR le plus tôt possible, avant la tenue du Forum, leurs [engagements et contributions ainsi que leurs bonnes pratiques](#). Si ceux-ci seront gardés confidentiels avant l'annonce au Forum, le fait de les communiquer permettra aux organisateurs d'étudier la meilleure manière de les présenter lors de l'événement. Si les contributions et les bonnes pratiques sont communiquées immédiatement avant ou pendant le Forum, elles seront intégrées dans le résumé écrit des résultats.

13. Les bonnes pratiques peuvent être [soumises en ligne](#) à tout moment. [Bien vouloir vous abonner afin de recevoir le bulletin d'information du Forum](#) et d'autres mises à jour sur ses préparatifs.

14. Pendant le Forum, les **engagements et contributions** pourront être publiés de la manière suivante :

- Ils pourront être annoncés en plénière et davantage mis en lumière pendant les événements en marge y relatifs ;
- Ils pourront être regroupés et publiés en ligne pendant et après le Forum sur le [portail du Forum mondial sur les réfugiés, consacré aux engagements](#). En présentant son engagement, une entité peut indiquer quand est-ce qu'elle souhaite qu'il soit visible au public ;
- Ils seront compilés dans le document récapitulatif à la suite du Forum ;
- Pour plus de visibilité, ils pourront être diffusés sur les canaux de communication.

15. Pendant le Forum, les **bonnes pratiques** pourront être publiées de la manière suivante :

- Celles liées aux objectifs du Pacte mondial sur les réfugiés et aux principaux résultats proposés pourront être mises en lumière lors de la plénière et d'autres événements ;
- Toutes les bonnes pratiques seront compilées et publiées en ligne sur la [plateforme numérique du Pacte mondial sur les réfugiés](#) ;
- Quelques bonnes pratiques pourront être publiées aux expositions lors du Forum.

16. Pour de plus amples informations, veuillez écrire à hqgcr@unhcr.org et consulter le [site Internet du Forum mondial sur les réfugiés](#).

ANNEXE I

PRINCIPAUX RÉSULTATS PROPOSÉS POUR LE FORUM DE 2023

Le Forum mondial sur les réfugiés de 2023 s'efforcera d'atteindre les principaux résultats suivants qui guideront l'engagement futur dans les réponses globales :

Des résultats de haut niveau seront obtenus par des engagements **individuels ou collectifs** pour un appui financier, matériel, technique, etc. Les entités qui formulent des engagements sont encouragées à :

- **contribuer à des méga-engagements** transformateurs, à fort impact, organisés autour d'un thème commun, pluriannuels et de haute qualité, ayant une base de ressources ;
- **exécuter les engagements de 2019** portant actuellement la mention « en cours » ou « envisagé » ;
- **élaborer de nouveaux engagements de qualité**, additionnels, quantifiables et fondés sur les besoins, l'idéal étant qu'ils fassent l'objet d'un appariement entre les pays d'accueil et d'autres acteurs



Objectif 1 du Pacte mondial sur les réfugiés : Alléger la pression sur les pays d'accueil	Objectif 2 du Pacte mondial sur les réfugiés : Renforcer l'autonomie des réfugiés	Objectif 3 du Pacte mondial sur les réfugiés : Élargir l'accès à des solutions dans des pays tiers	Objectif 4 du Pacte mondial sur les réfugiés : Favoriser les conditions dans les pays d'origine pour un retour en sécurité et dans la dignité
<p>Des financements, additionnels, pluriannuels, innovants et de qualité pour la coopération en matière humanitaire, de développement et de paix</p> <p>Nouvel appui pour l'action climatique, adaptation et établissements humains résilients</p>	<p>Nouvel appui financier, technique et matériel en faveur des politiques, services et systèmes des pays d'accueil favorisant l'inclusion, dans l'attente de solutions durables</p> <p>De nouvelles possibilités d'emploi et l'accès aux produits et services financiers pour promouvoir l'inclusion économique</p>	<p>Des possibilités accrues de réinstallation et de regroupement familial</p> <p>Accès à d'autres voies complémentaires sûres, notamment par la mobilité de la main-d'œuvre et l'éducation</p>	<p>Un appui financier et politique renforcé pour le retour volontaire et la réintégration durables, y compris l'accès aux services</p> <p>Des mesures renforcées pour s'attaquer aux causes profondes des déplacements, prévenir les conflits et consolider la paix dans les pays d'origine</p>
<p>Les mesures favorables à cet égard portent notamment sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les cadres favorables à la protection et aux solutions pour les personnes déplacées, apatrides ou retournées, comme l'accès à l'asile, à la documentation, à la justice, aux droits fondamentaux, aux systèmes nationaux, notamment de santé, de protection sociale et d'éducation ; les réformes politiques et législatives ; les mesures visant à prévenir et à réduire l'apatridie ; les établissements humains résilients ; • l'engagement des donateurs à soutenir et à renforcer les efforts en matière humanitaire, de développement et de paix, dans les contextes de déplacement et d'apatridie liés à la sécurité et à la stabilité humaines, est indispensable pour atteindre les objectifs de développement durable et peut contribuer à la préservation du bien public mondial ; • des partenariats renforcés ou élargis avec des États donateurs nouveaux ou actuels, des institutions financières internationales ou régionales, le secteur privé, des villes et autorités locales, des organisation internationales ou régionales, des parlements, des réfugiés, des organisations de la société civile (y compris des acteurs locaux et des organisation dirigées par des réfugiés, des apatrides, des jeunes et des femmes ainsi que des organisations sportives et culturelles), des acteurs confessionnels, les médias, et des experts universitaires) ; 			



- **la participation significative des personnes déplacées ou apatrides** à l'élaboration et à l'exécution des engagements pour l'atteinte des objectifs du Pacte mondial sur les réfugiés, eu égard à l'âge, au genre et à d'autres critères de diversité ;
- **la disponibilité et la qualité des données** pour soutenir des investissements et des mesures efficaces dans les situations de déplacement et d'apatridie.

ANNEXE II

ÉBAUCHE DE PROGRAMME DU FORUM DE 2023

12 décembre		Zones média et réseaux sociaux Événements connexes Marché Espace d' exposition	
	Événements de la veille		
13 décembre			
07h00-08h45	Arrivée et contrôle de sécurité		
09h00-13h00	Session plénière de haut niveau <ul style="list-style-type: none"> • Ouverture du Forum par les co-hôtes • Déclarations du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et des coparrains • <u>Pacte mondial sur les réfugiés en action</u> : Alléger la pression sur les pays d'accueil (annonce d'engagements multipartites) 		
13h00-15h00	Pause déjeuner		13h30-15h00 : Événements en marge
15h00-18h00	Session plénière <ul style="list-style-type: none"> • Interventions en plénière sur le partage de la charge et des responsabilités 		15h30-17h00 : Événements en marge
Soirée	Cérémonie d'attribution de la Distinction Nansen et réception		
14 décembre			
10h00-13h00	Session plénière <ul style="list-style-type: none"> • <u>Pacte mondial sur les réfugiés en action</u> : Renforcer l'autonomie des réfugiés (annonce d'engagements multipartites) • Interventions en plénière sur le partage de la charge et des responsabilités (suite) 		11h00-12h30 : Événements en marge
13h00-15h00	Pause déjeuner	13h30-15h00 : Événements en marge	
15h00-18h00	Session plénière <ul style="list-style-type: none"> • <u>Pacte mondial sur les réfugiés en action</u> : Élargir l'accès à des solutions dans des pays tiers (annonce d'engagements multipartites) • Interventions en plénière sur le partage de la charge et des responsabilités (suite) 	16h00-17h30 : Événements en marge	
15 décembre			

10h00-13h00	Session plénière <ul style="list-style-type: none"> · <u>Pacte mondial sur les réfugiés en action</u> : Favoriser les conditions dans les pays d'origine pour un retour en sécurité et dans la dignité (annonce d'engagements multipartites) · Interventions en plénière sur le partage de la charge et des responsabilités (suite) 	11h00-12h30 : Événements en marge	
13h00-15h00	Pause déjeuner	13h30-15h00 : Événements en marge	
15h00-18h00	Session plénière <ul style="list-style-type: none"> · Interventions en plénière sur le partage de la charge et des responsabilités (suite) · Entretien avec des réfugiés sur les résultats du Forum et la voie à suivre · Clôture du Forum mondial sur les réfugiés 	15h15-16h45 : Événements en marge	
